



**somme**  
*numérique*

Le Président de Somme Numérique  
Certifie que ce document a été

Transmis le 7 FEV. 2014



à la Préfecture de la Somme  
au titre du Contrôle de Légalité

Réseau public pour les communications numériques

**OBJET** : D58\_Grille tarifaire des services de location du réseau en fibre optique

## LE PRESIDENT

- Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article 1425-1,
- Vu la décision du 26 avril 2011 portant sur la dernière approbation de la grille tarifaire des services de location du réseau en fibre optique départemental,
- Considérant qu'il y a lieu de faire évoluer cette grille tarifaire afin de tenir compte des évolutions du marché et de la demande des opérateurs,
- Vu les propositions de la société Somme Haut Débit, titulaire de la convention de délégation de service public en régie intéressée du réseau en fibre optique de Somme numérique,

## DECIDE

**ARTICLE 1** : Afin d'améliorer les offres de services sur le réseau en fibre optique public de la Somme, la nouvelle version de la grille tarifaire entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> février 2014.

**ARTICLE 2** – La location par un opérateur se fait sur la base d'une convention signée avec Somme Haut Débit comprenant les conditions techniques et juridiques d'occupation du réseau public.

**ARTICLE 3** – Il sera rendu compte au comité syndical de la présente décision.

**ARTICLE 4** – Messieurs les directeurs de Somme Numérique et de Somme Haut Débit sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Amiens, le 29 janvier 2014



Le Président  
Jean-François VASSEUR

## SOMMAIRE

- Offre de collecte de dégroupage
- Offre de collecte FttH (étude sur devis)
- Offre de Fibre Optique Passive (FOP)
- Offre de Fibre Optique Activée (FOA)
- Offre de collecte DSL
- Offre d'hébergement

**NB : Possibilité d'étude d'offre de GC sur ZAC Amiens Métropole**

*Les estimatifs sur plan sont gratuits.*

*Les devis sur site sont payants :*

*- 300 € HT pour un site sur Amiens Métropole.*

*- 600 € HT pour un site hors Amiens Métropole.*

*Ces sommes sont déduites de la première facture lorsque le service est commandé.*

## Offre de dégroupage

- L'offre de dégroupage permet à un Usager de collecter le trafic des NRA raccordés au réseau et ouverts au service.
- Outre les frais de raccordement aux NRA et les frais d'hébergement, la redevance pour le service comporte :
  - Une partie fixe couvrant les NRA amiénois (AMS80, AMM80, AMQ80, AMP80) et une partie fixe pour le reste du département.  
La partie fixe pour la plaque amiénoise est fonction de l'année suivant la souscription du contrat.
  - Une partie variable fonction du nombre d'abonnés dégroupés (déclaratif de l'Usager).
- Une remise de 4,5% sur le facturé 2014 sera consentie à chaque opérateur sous réserve d'une croissance du parc de clients dégroupés de 8% et d'une déclaration systématique tous les mois du nombre de clients dégroupés, les déclaratifs doivent être communiqués au plus tard 15 jours après la fin du mois, 1/10 de sera déduit par manquement à cette règle.

Redevance	
<i>Location de la plaque des NRA Amiénois (AMS80, AMM80, AMQ80, AMP80)</i>	
Location annuelle de la plaque Année 1	<b>30 000 € HT</b>
Location annuelle de la plaque Année 2	<b>60 000 € HT</b>
Location annuelle de la plaque Année 3 et années suivantes	<b>90 000 € HT</b>
<i>Location de la plaque pour le reste du Département</i>	
Location annuelle de la plaque du reste du Département	<b>1 € HT</b>
<i>Redevance par abonné dégroupé</i>	
Redevance mensuelle par abonné dégroupé	<b>1,9 € HT</b>

## Offre de Fibre Optique Passive (FOP)

- L'offre de fibre optique passive permet à un Usager de disposer d'une (ou plusieurs) paire(s) de fibres optiques pour relier deux sites du réseau y compris 2 NRA.
  - La location de la fibre optique passive est proposée pour une durée de 3 ans, 10 ans ou 15 ans.
  - Le délai maximal de mise à disposition d'une fibre optique noire (hors travaux de Génie Civil) est de 40 jours ouvrés.
  - Les engagements de qualité de service :
    - ✓ GTR 4h si disponibilité de fibres optiques excédentaires
    - ✓ GTR 24h sinon
- ↳ À partir du signalement téléphonique de l'incident par l'Usager au centre de supervision 0360031002
- ⇒ Distance pour l'abonnement calculée au ml réel à partir du parcours du réseau de fibre (suppression du vol d'oiseau)

Frais d'accès au réseau * ( par sites extrémités )	Tarifs
Site à moins de 50m du réseau	1500 € HT
Site entre 51m et 100m du réseau	2000 € HT
Site à plus de 100m du réseau	Sur devis

Location pour une paire de Fibre Optique *			
Prestation	Annuel Durée minimale 3 ans	10 ans	15 ans
de 0 à 1 km (réservé entrée de ZA)	700 €/an	-	-
de 1 à 30km	1 €/ml/an	6 €/ml	7,5 €/ml
de 31 à 60km	0,9 €/ml/an	5,5 €/ml	6,75 €/ml
de 61 à 100km	0,8 €/ml/an	5 €/ml	6 €/ml
au-delà de 100km	0,7 €/ml/an	4,5 €/ml	5,25 €/ml
Maintenance annuelle	Incluse	0,1 €/ml / an	0,1 €/ml / an

\* : mesure en distance réelle du parcours FO

## Offre de Fibre Optique Activée (FOA)

- Offre de bande passante Ethernet permettant :
  - ✓ des liaisons point à point intra réseau pour des sites raccordés en fibre optique au réseau,
  - ✓ des liaisons point à multipoint entre un POP du réseau (St Fuscien ou Square des 4 Chênes) et au moins un site raccordé en fibre optique au réseau.
- Le service comprend :
  - ✓ le raccordement des sites en fibre optique,
  - ✓ la fourniture des équipements d'accès au service,
  - ✓ la fourniture de la porte de livraison (port gigabit Ethernet ou 10 gigabit) Ethernet sur un POP du réseau pour les liaisons point à multipoint.
- Les débits possibles des liaisons sont de 4, 10, 20, 40, 100, 500 Mb/s ou 1Gb/s.
- Les débits possibles au niveau d'une porte de livraison sont de 100 Mb/s, 1 ou 10 Gb/s.
- Le service comporte 3 VLAN par site en standard.
- Le délai maximal est de :
  - ✓ 25 jours ouvrés pour la mise en service d'une liaison sur un site activable,
  - ✓ 10 semaines pour la mise en service d'une liaison sur un site nécessitant des autorisations spécifiques et/ou de la construction,
  - ✓ 20 jours ouvrés pour la mise en service d'une porte de livraison,
  - ✓ 5 jours ouvrés pour une modification sur un site activé.
- Les engagements de qualité de service :
  - ✓ Au choix de l'opérateur
    - ✓ GTR 4h jours et heures ouvrés (lundi-vendredi, 8h-18h – hors jours fériés)
    - ✓ GTR 4h 7/7 (sauf cas de force majeure)  
suivant le signalement téléphonique de l'incident par l'Usager au centre de supervision 0360031002
  - ✓ Taux de disponibilité = 99,94 % (service non sécurisé) – 99,99 % (service sécurisé)
  - ✓ Temps de transit moyen < 5 ms – Temps de transit maximum < 20 ms
  - ✓ Taux de perte moyen de paquet < 1/100 000
  - ✓ Gigue < 2,5 ms
- Maintien de la remise exceptionnelle de 1000 € HT sur les FAR pour les nouveaux contrats durant la validité du catalogue 2014

Mise en service des portes de livraison et raccordement des sites		
Frais d'accès porte de livraison		
Porte de livraison 100 Mb/s	1000 € HT	
Porte de livraison 1 Gb/s	3000 € HT	
Porte de livraison 10 Gb/s	10 000 € HT	
Frais d'accès au réseau (FAR)		
Site a moins de 50m du réseau	2000 € HT*	
Site entre 51m et 100m du réseau	2500 € HT*	
Site a plus de 100m du réseau	Sur devis	
Débit de la liaison **	Abonnement / mois / liaison GTR 4h ouvrés	Abonnement / mois / liaison GTR 4h 7J/7
Ethernet 4 Mb/s	160 € HT	270 € HT
Ethernet 10 Mb/s	290 € HT	400 € HT
Ethernet 20 Mb/s	390 € HT	500 € HT
Ethernet 40 Mb/s	490 € HT	600 € HT
Ethernet 100 Mb/s	580 € HT	700 € HT
Ethernet 500 Mb/s	770 € HT	850 € HT
Ethernet 1Gb/s	920 € HT	1000 € HT

\* Remise exceptionnelle de 1000 € HT sur les FAR pour les nouveaux contrats durant la validité du catalogue 2014

\*\*A la demande, étude possible sur d'autres débits et de raccordement sur Paris

Réduction de 10% appliquée sur l'abonnement pour 3 ans d'engagement

### Offre packagée :

Nb de sites	Débit total	Frais accès au réseau *	Mensualité
jusqu'à 5 sites	100 Mb/s cumulés	3 750 €	1 400 €
jusqu'à 10 sites	200 Mb/s cumulés	7 500 €	1 800 €
jusqu'à 20 sites	500 Mb/s cumulés	11 250 €	2 100 €
jusqu'à 40 sites	1000 Mb/s cumulés	15 000 €	3 000 €

\* FAR calculés à partir d'un nombre de sites distants de moins de 50m

Modifications / Options	
Changement de débit sans changement d'interface	Gratuit puis abonnement selon le nouveau débit
Changement de débit avec changement d'interface	500 € HT puis abonnement selon le nouveau débit
Ajout d'une liaison sur un site déjà raccordé au réseau	500 € HT puis abonnement selon le débit de la liaison
Sécurisation porte sur 2 cartes ou 2 FOP	Sur devis
Sécurisation par l'équipement usager	Sur devis
Création de VLAN	100 € HT / VLAN

## Offre de collecte DSL sur DSLAM public

- Offre permettant de fournir un accès ADSL ou SDSL sur l'ensemble des lignes couvertes par les 15 DSLAM publics du réseau et la collecte du trafic de ces accès.
- Le service comporte la fourniture :
  - ✓ des Liens d'Accès ADSL ou SDSL
  - ✓ de la Porte de Livraison (port gigabit Ethernet ou 10 gigabit Ethernet).
- Deux classes de service sont proposées :
  - ✓ « Best Effort » : pas de débit garanti.
  - ✓ « Entreprise » : classe de service adaptée au transport des flux pour des applications critiques et aux services de type Vidéo à la demande incluant des niveaux de débit garanti.
- Le délai maximal de mise à disposition est de :
  - ✓ 21 jours ouvrés pour un Lien d'Accès
  - ✓ 20 jours ouvrés pour la Porte de Livraison.
- Les engagements de qualité de service :
  - ✓ Taux de disponibilité des DSLAM > 99,94

Porte de livraison	FAS	Abt/ mois
Porte de livraison 100 Mb/s	1000 € HT	Gratuit
Porte de livraison 1 Mb/s	3000 € HT	Gratuit
Porte de livraison 10 Gb/S	10 000 € HT	Gratuit
Lien d'Accès	FAS	Abt/ mois
Lien d'accès ADSL débit max non garanti ( jusqu'à 20 Mb/s en ADSL 2 + en dégroupage total	131 € HT	15 € HT
Lien d'accès SDSL débit garanti jusqu'à 5Mb/s - fourniture du CPE et GTR de 4H jours ouvrés incluse	400 € HT	70 € HT
Lien d'accès SDSL débit garanti jusqu'à 5Mb/s - fourniture du CPE et GTR de 4H 24h/24 7j/7 incluse	400 € HT	92 € HT

Options	
Supplément GTR 4H 24H/24 7J/7 pour lien ADSL	25 € HT / mois / Lien d'Accès
Déménagement de ligne	350 € HT

## Offre d'hébergement

- Le service d'hébergement dans les POP du réseau (St Fuscien ou Square des 4 Chênes) comprend au choix :
    - ✓ La fourniture d'une baie alimentée en énergie 48V ou 220 VAC
    - ✓ La location d'un espace d'hébergement
    - ✓ La location d'un emplacement dans une baie mutualisée.
  - Le service comporte également :
    - ✓ 10 interventions mensuelles d'accompagnement
    - ✓ Une alimentation redondée.
  - L'offre est soumise à une étude de faisabilité fondée sur la disponibilité d'une capacité ou d'un espace libre pour chaque demande.
  - Le délai maximal de mise à disposition d'une baie ou d'un emplacement dans une baie mutualisée est de 15 jours ouvrés.
  - Les engagements de qualité de service :
    - ✓ GTI 2h (sauf cas de force majeure)
    - ✓ GTR 4h (sauf cas de force majeure)
- ↳ Suivant le signalement de l'incident par l'Usager au centre de supervision
- La tarification du service comporte :
    - ✓ Des frais d'accès au service suivant l'option choisie
    - ✓ Une redevance mensuelle suivant l'option choisie

Frais d'accès au service	
Baie + Raccordement et Tiroir 12 FO	3 500 € HT
Emplacement dans une baie mutualisée (3U)	500 € HT
Espace d'hébergement au m <sup>2</sup> (sans fourniture de baie)	350 € HT/ m <sup>2</sup>
Forfait Raccordement Bandeau Optique 12 FO	1 000 € HT
Redevance mensuelle	
Baie	350 € HT
Emplacement dans une baie mutualisée (3U)	60 € HT
Espace d'hébergement (au m <sup>2</sup> )	220 € HT/ m <sup>2</sup>